

## Conseil de la métropole du 24 janvier 2020

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation  
10 janvier 2020

Conseillers en exercice  
70

**Président : M. François CUILLANDRE**

**Secrétaire de séance : M Michel QUERE**

Le Conseil de Brest métropole s'est réuni le vendredi 24 janvier 2020 à 16 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE, Président.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. F. CUILLANDRE , Président, Mme B. ABIVEN, M. Y. NEDELEC, M. M. GOURTAY, M. D. CAP, M. T. FAYRET, Mme T. QUIGUER, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M Y. GUEVEL, Mme R. FILIPE, M. A. GOURVIL, M. F. JACOB, Mme P. SALAUN-KERHORNOU, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

Mme A. ARZUR, Mme N. BATHANY, Mme C. BELLEC, M. M. BERTHELOT, Mme C. BOTHUAN, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, M. M. COATANEA, Mme N. COLLOVATI, Mme A. DELAROCHE, M. D. FERELLOC, M J. GOSSELIN, M. R. HERVE, Mme B. HU, M. R. JESTIN, M. C. KERMAREC, M. Y-F. KERNEIS, M. R-J. LAURET, Mme J. LE GOIC-AUFFRET, Mme G. LE GUENNEC, Mme B. MALGORN, Mme C. MARGOGNE, Mme I. MAZELIN, Mme I. MELSCOET, M. E. MORUCCI, M. B. NICOLAS, M. F. PELLICANO, M. L. PERON, M C. PETITFRERE, M M. QUERE, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, M. R. SALAMI, M. R. SARRABEZOLLES, M. B. SIFANTUS, M H. TRABELSI, Conseillers.

#### **ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme S. JESTIN, Vice-Présidentes.

Mme G. ABILY, M. P. APPERE, Mme S. BASTARD, Mme K. BERNOLLIN-APPERE, M. Y. DU BUIT, M. P. GUEZENNEC, Mme P. HENAFF, M P. KERBERENES, Mme A. LAGADEC, Mme D. LE CALVEZ , Mme M. LE LEZ, Conseillers.

#### **ABSENT(S) N'AYANT PAS DONNE PROCURATION :**

Mme N. BERROU-GALLAUD, Mme M-L. GARNIER, Conseillères.

#### **C 2020-01-002 BUDGET**

**Vote des taux de fiscalité 2020.**

Le rapporteur, M. Thierry FAYRET  
donne lecture du rapport suivant

**BUDGET – Vote des taux de fiscalité 2020.**

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Compte tenu du budget primitif 2020, il est proposé de maintenir les taux de fiscalité de Brest métropole comme suit :

	<b>Taux 2019</b>	<b>Taux 2020</b>	<b>Évolution</b>
<b>Taxe d'habitation</b>	13,64 %	13,64 %	0,0 %
<b>Taxe foncière sur les propriétés bâties</b>	2,93 %	2,93 %	0,0 %
<b>Taxe foncière sur les propriétés non bâties</b>	8,15 %	8,15 %	0,0 %
<b>Cotisation foncière des entreprises</b>	29,17 %	29,17 %	0,0 %

A noter que dans le cadre de la suppression de la taxe d'habitation, la loi de finances pour 2020 a prévu le gel des taux de taxe d'habitation à leur niveau de 2019.

**DÉLIBÉRATION**

En conséquence, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver ces dispositions et d'autoriser le Président ou son représentant, à signer tous documents permettant la mise en œuvre de cette décision.

Avis commissions :

Avis de la COMMISSION PLENIERE : FAVORABLE A LA MAJORITE

Décision du Conseil de la métropole :

ADOpte A LA MAJORITE

Contre : le groupe "Rassemblement pour Brest" et Julie LE GOIC-AUFFRET

Abstention : le groupe "Brest Nouvelle Alternative"